Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Octobre** 2023 **n°203**

LES CHÊNES DU MOULINARD

« Témoins du passé » en péril

Règles de Sécurité Routière

Page 10

Spectacles de la Saison Culturelle

Page 11

Programme de la Fête des Boudins

Page 12

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

La Maison d'Accueil : maillon essentiel de la vie de la commune

Inauguration de l'extension de la maison d'accueil
29 septembre 2023

Il y a juste un peu plus de 3 ans, le 4 septembre 2020 était posée la première pierre du projet d'extension et de réhabilitation de la Maison d'Accueil inauguré le vendredi 29 septembre dernier.

La commune a contribué à cette extension-rénovation en apportant sa garantie pour les emprunts nécessaires à son financement comme elle l'a toujours fait depuis la création de l'établissement.

La maison d'accueil est parfaitement assimilée à la vie sociale de La Séguinière. Elle fait partie intégrante des services proposés à la population. Nous avons besoin de places pour les personnes âgées sur la commune et il est donc indispensable pour nous de soutenir l'établissement dans le but d'accompagner le mieux possible les besoins du grand âge.

Nous apportons une aide directe à l'établissement. Au travers de la subvention annuelle qui reste à un niveau élevé mais également lors des gros travaux d'entretien des espaces communs extérieurs pour lesquels nos agents techniques peuvent intervenir ponctuellement.

Indirectement, la mairie de La Séguinière appuie, à son niveau, les dossiers auprès des institutions pour accélérer leur instruction ou assouplir les contraintes administratives et techniques quand cela s'avère nécessaire.

Ce n'est pas à sens unique ! La démarche du directeur de la Maison d'Accueil, M. Raud, auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Préfecture a ainsi permis de porter au crédit de la commune, dans son inventaire de locatifs sociaux, 63 logements supplémentaires.

La convention APL signée par l'établissement en septembre 2021, fait ainsi passer de 7 à plus de 10% la part de logements aidés dans le parc des résidences principales à La Séguinière

Je me réjouis de cet excellent partenariat qui a été mis en exergue à l'occasion de l'étude du futur lotissement communal de La Surchère 2 qui devrait voir le jour fin 2024 / début 2025 sur le terrain voisin. Le maître d'œuvre a pris en compte cette proximité géographique dans son aménagement : des connexions sont prévues pour renforcer plus encore l'intégration de la structure pour personnes âgées.

J'ajouterais que ce projet d'extension-réhabilitation est cohérent avec d'autres actions portées par la municipalité en faveur des aînés telles que celles pour lutter contre la perte d'autonomie – avec le soutien de la conférence des financeurs du département (danse en ligne, gym bien être, bien dans sa tête, sécurité routière, ateliers sociaux esthétiques) ainsi que la recherche de terrains propice à l'accueil de logements locatifs adaptés.

Pour finir, je tiens à rappeler que le projet a été lancé sous la présidence de Joseph Frouin, qui nous a quitté en début d'année et pour lequel nous avons eu une pensée émue lors de l'inauguration.

Je n'oublie pas le conseil d'administration de la Maison d'Accueil ainsi que les salariés de l'EHPAD, tous secteurs confondus, pour leur dévouement toujours bienveillant au service des résidents. Je leur souhaite de conserver ce sourire communicatif qui réchauffe le cœur de ceux qu'ils servent.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
22/8	Lola BIRAUD
7/9	Léon PLAÇAIS
14/9	Adèle BODY

Mariages	
23/9	Eric GROLLEAU et Karine RENAUDEAU
29/9	Xavier DAVID et Audrey CHAILLOU

Décès	
5/9	Jacqueline SOULLARD née LIARD - 85 ans
23/9	Annie BAUDRY née BRIN - 85 ans
8/10	Nathalie BLAIN née GILBERT - 51 ans
9/10	Christiane CICARD née COLONNIER - 73 ans

Autres infos

En couverture :
Les chênes du Moulinard
Vendredi 6 octobre 2023

Edition n°203 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 13 octobre 2023

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Honorariat et médailles pour M. Boisneau – ancien maire

Vendredi 22 septembre 2023

Jean-Paul Boisneau, élu de la commune pendant 31 ans dont 25 années en tant que maire, a reçu le diplôme de maire honoraire ainsi que la médaille d'honneur régionale - départementale et communale des mains de Guy Barré, maire de La Séguinière.

Une assemblée d'une centaine de personnes, composée d'élus, d'anciens élus, de membres de la famille et d'amis de Monsieur Boisneau assistait à cette cérémonie organisée à la salle des fêtes.

Gilles Bourdouleix, président de Cholet Agglomération, a profité de cette occasion pour remettre à Jean-Paul Boisneau la médaille de l'intercommunalité choletaise.

Banquet des seniors

Dimanche 8 octobre

212 personnes de plus de 70 ans ont participé au banquet des seniors proposé par le CCAS et la commune de La Séguinière. Le repas préparé par le cuisinier du restaurant scolaire a été tout particulièrement apprécié tout comme l'animation assurée, pour la deuxième année consécutive, par le duo d'artistes « Voulez-vous Music ».

Commerce, activité économique…

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Octobre	Novembre
Fruits et légumes (Richou)	18-25	8-15-22-29
Fromager (Beillevaire)	18-25	8-15-22-29
Charcutier (Boutique Gourm.)	18-25	8-15-22-29
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	18-25	8-15-22-29
Poissonnier (La Marée)	18-25	8-15-22-29
Association Amitié Sandogo	18-25	8-15-22-29
Pommes (GAEC Augereau)	18	15-29
Rempailleur (M. Girard)	11	8

Depuis la fin du mois de septembre, le charcutier de la Boutique Gourmande est de retour. Sa présence sera désormais régulière. Venez faire la connaissance de « Maxime » qui vous accueillera avec le sourire.

Une vente de brioches par une équipe de jeunes de La Tremblaie sera proposée au profit d'une association d'handicapés qui donnera des exemples de projets réalisés dans l'année.

Les produits que l'on trouve chez l'ensemble des commerçants sont toujours de très bonne qualité et la convivialité est « la valeur ajoutée » de ce marché du mercredi.

RESTAURATION AMBULANTE

Installation d'un nouveau food truck

Un nouveau commerçant va venir compléter l'offre de restauration sur la commune à compter du 3 novembre prochain.

Chaque 1er vendredi du mois, de 18h à 21h, sur la place de la mairie, « Maragalode » proposera des galettes salées et des crêpes sucrées confectionnées à base de produits locaux pour la majorité : farine bio Ribou Verdon, chèvre bio d'Yzernay, charcuterie de St Malo du bois, légumes du marché de Cholet, bière brassée à Cholet…

Pour réduire les déchets, ceux qui le souhaitent, pourront venir avec leurs assiettes afin de ne pas utiliser et jeter inutilement du carton.

Plus d'informations (carte, contacts, témoignages…) sur le site internet www.foodtruckcholet.fr.

LE MARCHÉ DE NÖEL

L'édition 2023 en préparation

Le Marché de Noël, prévu le dimanche 10 décembre de 15h00 à 19h00, arrive au stade de préparation active. Le Père Noël s'installera cette année au niveau de la place Grignion de Montfort, fraîchement rénovée, et de la Salle des Fêtes.

Côté animations, le Comité des Fêtes et la Musique Saint-Hubert seront bien présents et nous retrouverons une calèche, un sculpteur sur ballons ainsi que bien d'autres surprises…

OCTOBRE ROSE

Vente au profit d'une association sur le marché

Les couturières de la commune tiennent le mercredi matin sur le marché, tout au long du mois d'octobre, un stand sur lequel on trouve les articles qu'elles ont fabriqués ces dernières semaines. Le produit de la vente sera entièrement reversé, comme l'an passé, au profit d'une association au service des malades.

La commune s'est par ailleurs parée, dans les lieux publics, de symboles rappelant cette opération dont l'objectif est de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche.

Environnement, biodiversité…

DON DE COMPOST

La commune propose de nouveau aux habitants qui le souhaitent, du compost gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire.

Pour pouvoir en bénéficier, les personnes intéressées doivent s'inscrire préalablement en mairie avant le vendredi 27 octobre 2023 à 12h00.

La récupération du compost gratuit aura lieu en libre-service, le samedi 28 octobre 2023 à l'ancien éco-point de la Prairie (derrière l'aire de Camping-car) de 9h00 à 11h00. Un créneau sera fixé avec les services au moment de l'inscription.

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Lutte collective

Les inscriptions pour participer à la lutte collective contre les chenilles processionnaires sont ouvertes jusqu'au 15 décembre prochain.

Les particuliers intéressés peuvent s'inscrire en ligne sur www.fdgdon49.fr ou bien récupérer un bon de travaux en mairie qu'il faudra ensuite envoyer par mail à la FDGDON (Fédération Départementale de Groupement de Défense des Organismes Nuisibles).

Un technicien prévient ensuite de son passage (suivant les conditions climatiques pour le traitement biologique) entre 24 et 48 h avant l'intervention.

Pour rappel, cette chenille processionnaire du Pin est une chenille très urticante arrivée à un certain stade de sa vie. Elle peut causer d'importantes réactions urticantes chez l'hommes et des lésions voire des réactions allergiques chez les animaux de compagnie. Elles sont également phytophages, c'est à dire qu'elles consomment les aiguilles des arbres, pouvant, sur plusieurs années, entrainer l'apparition de maladies voire un dépérissement de l'arbre touché.

MOUSTIQUE TIGRE

La Séguinière nouvelle commune colonisée

Dans le cadre de son dispositif de surveillance, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a détecté la présence du moustique tigre sur le territoire de La Séguinière. Cette présence a conduit à la pose de pièges pondoirs dans le courant du mois d'août afin d'évaluer la progression du moustique sur notre territoire.

Le laboratoire Inovalys, missionné par l'ARS, a identifié la présence du moustique tigre sur la commune suite au relevé des pièges le mois dernier.

En considérant la présence d'œufs sur ces pièges distants de plus de 500 mètres, la commune est dorénavant identifiée comme colonisée ; c'est-à-dire que le moustique y est durablement implanté.

Les mesures préconisées, en page 4 du bulletin municipal du mois de septembre, pour prévenir le développement du moustique tigre sur le territoire de votre commune, sont à mettre en application par chacun d'entre nous, notamment quelques gestes simples :

- enlever tous les objets abandonnés dans les jardins ou sur les terrasses pouvant servir de récipient ;
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux ;
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières…) ;
- entretenir les jardins : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité ;
- couvrir toutes les réserves d'eau.

COLLECTE DE DÉCHETS

Dans les espaces publics

La collecte HULC (Habitants Unis – Localité Choyée) qui s'est déroulée à la Romagne le 4 octobre était dédiée à l'association « Courage et force pour Johan - 7ans, atteint d'un cancer ». 38km100 parcourus ont été ajoutés à son compteur et 24 kg de déchets ont été collectés. 3 habitants de la Séguinière (sur 8 participants) étaient présents. Il s'agit-là d'un beau geste de soutien et de solidarité.

24 kilos collectés

CIMETIÈRE

Les bénévoles fidèles à l'entretien

A quelques semaines de la Toussaint, la municipalité adresse une fois encore ses chaleureux remerciements aux bénévoles qui participent à l'entretien du cimetière.

Il s'agissait des dernières interventions pour cette année. Au programme de ces ultimes sessions : arrachage des mauvaises herbes et reprofilage des allées avec ajout de sablon.

DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS

La municipalité, dans le cadre de ses engagements pris en faveur de la transition écologique a progressivement remplacé l'usage des produits phytosanitaires. En 2016, la commune s'est équipée d'une désherbeuse à vapeur.

Des passages réguliers, à raison de 4 fois l'année (mars, mai, juillet et septembre) sont toutefois nécessaires pour éliminer les herbes qui poussent dans les fils d'eau des trottoirs et les places publiques. Pour parcourir l'ensemble des espaces concernés, il faut compter entre 2 et 3 semaines.

L'intervention des équipes techniques se limitent aux caniveaux et bordures de trottoirs. **Les riverains sont, pour leur part, tenus de nettoyer tous les pieds de mur donnant sur le domaine public et pas seulement le devant de la maison.**

DISPOSITIF DE COMPENSATION AGRICOLE

Appel à projets

Ce dispositif vise à maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu à l'occasion d'aménagements ou de projets affectant les territoires agricoles. Il s'applique à travers le principe « Eviter – Réduire – Compenser », c'est-à-dire : éviter les impacts des projets sur l'agriculture, réduire ceux qui n'ont pas pu être évités, compenser les impacts résiduels par des projets agricoles collectifs.

Dans le cadre de l'extension de la zone économique de la Bergerie, Cholet Agglomération entre dans le champ d'application des compensations collectives agricoles pour maintenir et préserver l'économie du territoire.

Un appel à projets est donc lancé et la date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 30 octobre 2023.

Le règlement et la fiche projet sont disponibles à l'adresse suivante : ***https://www.cholet.fr/dossiers/dossier_5955_compensation+collective+agricole.html***

ESPACE VERT DE LOISIRS

lotissement des Jardins de la Moine

Les travaux d'aménagement de l'espace vert sont terminés. Les jeux, équipements sportifs, terrain de pétanque, bancs et table de pique-nique sont installés et tout sera très prochainement accessible.

Il reste néanmoins quelques travaux confiés aux employés communaux : raccord de pelouse, plantation d'arbres et de haie bocagère à faible développement, barrières en bois et chicanes sélectives pour éviter le passage des deux roues motorisées.

CIRCULATION DES POIDS-LOURDS

dans la traversée de l'agglomération

Depuis plusieurs années, les riverains de l'avenue de Nantes font part des désagréments qu'ils subissent en raison du passage des poids-lourds. Au cours du mois dernier, un camion, dont le chauffeur s'est assoupi, a traversé le mur d'une propriété située à la sortie de l'agglomération.

La municipalité a rencontré, à plusieurs reprises, les Conseillers départementaux du canton afin de trouver une solution pour éviter que les camions, de plus en plus nombreux, qui font le trajet entre Cholet et le nord Vendée traversent la commune. Des réunions ont été organisées, avec des riverains, en mairie et, à défaut de pouvoir réaliser un contournement (trop onéreux et gros consommateur de foncier agricole), une réflexion a été engagée pour interdire aux poids-lourds d'emprunter la RD753, avec une signalétique appropriée.

Des dispositions ont déjà été prises au niveau du giratoire en arrivant à La Romagne (dans le sens Torfou – La Romagne). Des panneaux interdisant l'accès aux camions, sauf desserte locale, y sont installés depuis début octobre.

Dans l'autre sens, au niveau de la Morinière, les camions doivent désormais être dirigés vers la 2x2 voies Cholet-Nantes. Des études menées par les services de l'Etat sont en cours pour s'assurer qu'une déviation permanente, à cet endroit, réponde bien aux conditions techniques et réglementaires propres aux routes nationales à grande circulation.

HAUSSE DES LOYERS

Limitée à 3,5%

La loi a reconduit jusqu'au 31 mars 2024 le plafonnement de la hausse de l'indice de référence des loyers (IRL) pour les locataires du parc privé et du parc social à 3,5% en métropole.

Elle prolonge également jusqu'au 31 mars 2024 le plafonnement à 3,5% de la hausse de l'indice des loyers commerciaux (ILC) pour les PME (moins de 250 salariés). Le plafonnement de l'ILC ne s'applique pas aux contrats dont les révisions de loyer sont encadrées par d'autres indices, notamment l'ICC (indice des coûts de construction) ou l'ILAT (indice des loyers des activités tertiaires).

Pour rappel, l'ICC a été supprimé. Pour tout bail commercial qui a été signé ou renouvelé à compter du 1er septembre 2014, c'est désormais l'ILC pour les activités commerciales ou artisanales (boutique, boulangerie, etc.) et l'ILAT qui doivent servir de référence pour les révisions de loyer.

Ce « bouclier loyer » pour les ménages et les entreprises avait été instauré temporairement par la loi dite « pouvoir d'achat » du 16 août 2022. Il devait prendre fin le 30 juin 2023. En l'absence de bouclier, la variation annuelle de l'IRL se serait établie à + 6,26 % au 1er trimestre 2023, et celle de l'ILC à + 6,29 % au 4e trimestre 2022. Afin de contenir de nouveau la hausse des loyers dans un contexte de forte inflation (l'Insee prévoit une inflation en glissement annuel de 5,4 % en juin 2023), le dispositif est prolongé.

Pour vos révisions, vous devez donc :

- Vérifier que le plafonnement est possible au vu de l'indice indiqué dans le bail (attention : certains anciens baux d'habitation ont pu être signés avec l'ICC et non l'IRL et ne sont, par conséquent, pas éligibles à cette mesure),
- Calculer la révision sans plafonnement,
- Si la hausse est supérieure à 3.5%, vous devez la limiter à ce plafond.

PRÉVENTION INCENDIE DES GÎTES

Dès lors que la capacité d'accueil d'un gîte atteint 15 personnes, celui-ci relève de la réglementation ERP (Etablissement Recevant du Public) pour la sécurité contre les risques d'incendie.

La présence de plusieurs gîtes accolés peut induire en erreur les propriétaires quant à la comptabilisation des effectifs et l'application de la réglementation.

Les propriétaires de gîtes concernés par ces dispositions ou qui n'auraient pas déclaré leur activité sont invités à se faire connaître en mairie au plus vite.

Solidarité, santé, sécurité...

TUTEURS FAMILIAUX

Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux du Maine-et-Loire organise chaque mois une réunion d'information au Tribunal de Proximité de Cholet, en collaboration avec le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit). Sont abordés, lors de ces réunions, l'ouverture et le fonctionnement des mesures de protection (tutelle, curatelle, habilitation familiale…) ainsi que leurs opportunités.

Ces réunions gratuites sont ouvertes aux particuliers ainsi qu'aux professionnels et une inscription par mail ou par téléphone suffit.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Pour les personnes qui, entrant dans un nouveau logement, éprouvent des difficultés pour régler le dépôt de garantie, leur premier loyer et/ou leur facture d'énergie, le Département de Maine-et-Loire peut apporter une aide via le Fonds de Solidarité pour le Logement. A noter que pour l'entrée dans le logement, la demande est à déposer, dès connaissance de la date d'entrée ou dans les 3 mois qui suivent la signature du bail.

Pour toute information complémentaire, il faut solliciter une assistante sociale (à la Maison Départementale des Solidarité – 26 avenue Maudet à Cholet) ou contacter le service logement du Département au 02 41 18 80 59 ou fsl@maine-et-loire.fr.

COLIS DE NOËL

pour les plus de 75 ans

Le vendredi 15 décembre 2022 de 9h30 à 12h30, les plus de 75 ans, qui l'ont demandé, seront invités à venir chercher leur colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Social de la Séguinière à la mairie.

Les personnes qui ne peuvent venir chercher elles-mêmes ce colis, pourront demander à une personne de leur entourage de le récupérer sur présentation du courrier de retrait qui sera envoyé fin novembre / début décembre.

DON DU SANG

C'est la rentrée : le don de sang vous attend !

Alors que l'automne débute, la rentrée de septembre s'éloigne à grands pas. Pour bien préparer cette transition sans rien oublier, il est important d'établir la liste de nos priorités. S'il y a bien une chose à mettre en haut de la liste, c'est de prendre rendez-vous pour un don de sang ! D'ores et déjà, les bancs de l'école vous attendent et nos lieux de collecte aussi…

Avant l'hiver, les besoins quotidiens restent importants : secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers… tout le monde peut en avoir besoin.

La période est marquée par des emplois du temps chargés, mais aussi par la reprise d'une activité hospitalière soutenue qui entraîne une hausse de la consommation en produits sanguins. Alors, à noter dans vos agendas : pour cette rentrée, on se retrouve tous pour donner son sang !

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS

Attention aux faux calendriers

La fin de l'année approche et les Sapeurs-pompiers de Cholet vont débuter leur traditionnelle « tournée de calendrier ». C'est avec plaisir que nous les accueillerons du 1er novembre au 31 décembre. Ils viendront bien souvent seuls, en journée ou le soir, pour proposer le calendrier 2024 dont voici en exclusivité la couverture.

Cela permet d'éviter de donner la possibilité à des personnes malintentionnées de proposer un calendrier différent. Par ailleurs, pour plus de sécurité, les pompiers disposent tous d'une carte professionnelle qu'ils peuvent vous présenter sur demande.

RESTAURANT SCOLAIRE

Recherche agents de restauration pour des remplacements

La commune de La Séguinière recrute des agents de restauration scolaire à temps non complet, pour des remplacements. Les candidatures sont à adresser par mail à : **accueil@mairie-laseguiniere.fr**

Parmi les missions : accompagnement et surveillance des enfants, distribution des repas, participation à l'hygiène des locaux…

Profils recherchés :
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité,
- BAFA apprécié,
- Faire preuve de patience,
- Savoir communiquer,
- Disposer d'un sens de l'organisation,
- Être autonome, discret(e),
- Savoir travailler en équipe.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 novembre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 9 octobre ont été votées les délibérations suivantes :

- Rénovation énergétique de l'école maternelle publique - Approbation de l'avant-projet définitif
- Rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine-et-Loire,
- Rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal Valor 3e,
- Fourniture de plants forestier par la société Jyga,
- Fonds de concours à verser pour le remplacement d'une borne d'éclairage public,
- Fonds de concours à verser pour le remplacement des candélabres du Moulin de la Cour,
- Evolution du Plan Local d'Urbanisme - Demandes de la commune,
- Inventaire 4 saisons sur la biodiversité sur le périmètre du futur lotissement communal de la Surchère 2,
- Adhésion à une centrale d'achat pour les denrées alimentaires,
- Participations aux charges de fonctionnement des écoles versées par les communes de résidence d'enfants scolarisés à La Séguinière,
- Désignation de référents déontologues et modalités de saisine,
- Inventaires de logements sociaux - année 2023,
- Mise à disposition de la bibliothèque pour les auditions d'élèves du Conservatoire,
- Rapport d'activité 2022 de l'Agglomération du Choletais,
- Vente de biens communaux sur le site d'enchères en ligne « Agorastore »

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

Les 3 chênes du Moulinard
Aquarelle de Cécile Leguen (1966/2009)

Les trois chênes multiséculaires du Moulinard

Un diagnostic sanitaire inquiétant

La municipalité de la commune de La Séguinière a fait appel à la société Arbor & Science, implantée à Cholet, pour un pré-diagnostic sanitaire et sécuritaire sur deux espaces arborés : le bois de la Chapelière et les trois Chênes historiques du Moulinard.

La municipalité de la commune de La Séguinière a fait appel à la société Arbor & Science, implantée à Cholet, pour un pré-diagnostic sanitaire et sécuritaire sur deux espaces arborés : le bois de la Chapelière et les 3 Chênes historiques du Moulinard.

Dans son rapport établi en juillet 2023, le dirigeant de la société, M. Yves Gabory explique que :

Sur ces deux espaces, les arbres montrent des signes de dépérissement. Un regard d'expert était attendu pour avoir une indication de l'évolution à court terme (sous les 5 ans) de la santé des différents sujets.

Le bois de la Chapelière

L'état du bois de la Chapelière nécessite une sécurisation des plus gros risques de chutes (branches et arbres). En attendant la réalisation des travaux d'élagage et d'abattage, il a donc été décidé - par arrêté municipal du 4 septembre 2023, **d'en interdire l'accès.**

Les trois chênes du Moulinard

Sur les bords de la Moine au lieu-dit Moulinard, en bordure du sentier de randonnée se trouvent trois célèbres chênes ayant participé à l'histoire locale pendant les guerres de Vendée, présentent eux aussi des signes de dépérissement. Une visite/diagnostic a été effectuée pour mieux évaluer le niveau de dépérissement, en connaître les causes et proposer des actions.

Les trois chênes appartiennent à la même espèce, celle du Chêne pédonculé (Quercus robur). Ils se sont développés en port libre dit de haut-jet. On peut aisément penser qu'ils sont de la même tranche d'âge, avec au minimum 380 années.

A l'époque des guerres de Vendée, ils étaient déjà d'une taille idéale pour abriter des messes clandestines (cf. encadré en page 9).

Ces arbres ont une grande valeur historique aux yeux des habitants de la région ; c'est bien eux, au travers du rôle qu'ils ont joué, qui importe.

A partir de là, même morts, leur intérêt persiste. La solution n'est donc pas dans leur suppression associée à leur remplacement.

« Les chênes du Moulinard qui s'élancent majestueusement face à vous sont âgés de plusieurs siècles. Leurs ramures ont abrité de 1791 à 1799 des messes clandestines célébrées par le vicaire de la paroisse, l'abbé Jean Buchet ».

Les chênes sont situés dans un talus de fond de vallée, à moins de 20 mètres de la Moine. Ils sont nécessairement connectés à la rivière, le manque d'eau ne semble donc pas être une cause de leur dépérissement. Les sols dans ces espaces sont généralement profonds et riches (cf. plan page 8).

Dans ces conditions, il est difficile de comprendre les facteurs principaux de leur dépérissement. Il n'y a pas d'animaux domestiques au pied, ni d'entretiens spécifiques à risques (pas d'utilisation de biocides ni de débroussaillement…).

Le vieillissement les met dans une situation de plus grande fragilité à certaines conditions extérieures (changement climatique, ondes créées par la ligne moyenne tension, qualité de l'eau de la Moine…). L'hypothèse la plus probable est une conjonction de modifications de facteurs qui les affaiblissent.

Une observation plus attentive a mis en évidence que ce dépérissement semblait gagner les arbres de l'Est vers l'Ouest.

Le premier (en arrivant du parking des pêcheurs)

Cet arbre est le plus touché par le dépérissement depuis déjà plusieurs années. En effet, on peut constater un bon nombre de réitérations récentes apparues ces dernières années sur les branches secondaires de son architecture. Ces réitérations sont en cours de dessèchement, et malheureusement l'arbre est en train de mourir. Cela lui demande trop d'énergie pour alimenter ces tentatives de réactions et sans doute des difficultés de circulation de sève dans les vaisseaux conducteurs (remontée de la sève brute). Il y a aussi l'action de larves de saproxylophages qui vient renforcer cet affaiblissement.

Préconisations :
Considérer que l'arbre ne peut pas être sauvé et pratiquer des tailles de sécurisation (prise au vent, chute de branches sur le sentier…) sans toucher à son architecture et à sa silhouette. Le maintenir sur pied même mort car il appartient à l'Histoire.

Pourquoi pas en écorcer une partie et sculpter son tronc pour évoquer ce qui s'est passé dessous. Le mettre en scène, même mort.

Le second
Celui-ci présente beaucoup moins de signes de dépérissement que le précédent. Seule une partie dépérit depuis déjà quelques années alors qu'une autre partie se renforce.
Préconisations :
Tailler la partie dépérissante sans toucher à son architecture, à sa silhouette puis observer les réactions à cette taille.

Le troisième
C'est le plus vaillant des trois, celui qui est en meilleure santé avec très peu de signes de dépérissement. Pour autant, il ne présente pas non plus de signe traduisant une véritable dynamique de croissance.

Préconisations

Il peut être pratiqué quelques tailles de réduction de sa prise au vent, qui en même temps, pourraient provoquer une réaction de croissance (l'arbre cherchera à regagner en volumétrie ce qu'il a perdu). Il faudra bien suivre les réactions consécutives à ces tailles notamment à partir d'observations de l'évolution de la longueur des rameaux de l'année.

Pour les trois arbres, les tailles doivent répondre à deux principaux facteurs que sont la survie (la reprise de vigueur) quand cela peut s'obtenir et l'architecture, leur forme générale, l'image qu'ils portent de l'histoire.

Messes clandestines durant la révolution

On donne le nom de Clergé réfractaire ou d'Insermentés aux ecclésiastiques hostiles à la Constitution civile du clergé lors de la révolution française. Une part d'entre eux fut exilée, massacrée ou déportée ; de nombreux autres entrèrent dans la clandestinité, pour continuer d'assurer, autant que possible, leur apostolat. Jean Buchet, né au May sur Evre le 28 mars 1764, devient vicaire de la paroisse de La Séguinière en 1790. Malheureusement dans les mois qui suivent, il entre en clandestinité. En effet, les prêtres réfractaires sont l'objet d'une sévère répression, notamment sous la terreur. C'est donc caché dans des fermes ou dans les recoins servant de lieux surs que ce malheureux prêtre survit. L'histoire raconte qu'une cavité creusée dans le mur épais au-dessus de la porte de l'ancien patronage lui à servi de refuge.

Tant bien que mal il dit la messe. Les lieux sont secrets et les messes difficiles à organiser. Des fermes, des endroits isolés, et bien sûr les 3 chênes sont ses lieux de rendez-vous pendant presque 10 ans.

Le concordat de 1801 fait cesser la traque et Jean Buchet revient dans son église où il devient officiellement curé de celle-ci en 1803 jusqu'à sa mort. Il décède à la Séguinière le 22 janvier 1836 à 71 ans.

Les 3 chênes du Moulinard existent toujours à La Séguinière. Ils s'élancent majestueusement, rappelant encore aujourd'hui que leurs vastes ramures ont abrité des messes clandestines. Toutefois, ils ne sont pas les seuls à honorer cet homme. En effet, un vitrail de l'église de La Séguinière retrace l'histoire de cet homme de foi.

Article rédigé par l'association « Histoire et Patrimoine de La Séguinière »

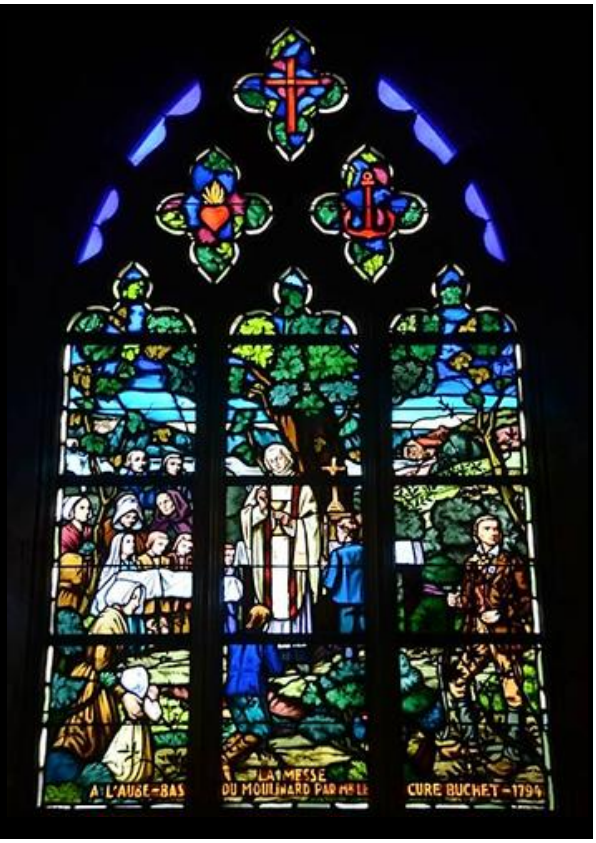

Aménagement de la rue de la Garenne

Règles de sécurité routière

La rue de la Garenne a retrouvé son usage normal, à l'issue des travaux, il y a seulement quelques semaines. Nous souhaitions donc vous apporter quelques précisions sur ce nouvel aménagement urbain.

L'ensemble de la voie a été repensé avec comme principal objectif de favoriser les liaisons douces et de réduire la vitesse des véhicules ; tout en incluant dans la réflexion la sécurisation des accès aux équipements publics et privés attenant (banque, cabinet médical, pharmacie, salle des fêtes, restaurant scolaire, supérette…).

Pour permettre à chacun de circuler plus facilement et en toute sécurité quel que soit son mode de déplacement, des propositions ont été formulées par le bureau d'études qui accompagnait la commune dans ce projet.

Sur la partie haute de la rue de la Garenne, il a été décidé de mettre en place un nouveau mode de circulation appelé « Chaucidou ».

Qu'est-ce qu'un chaucidou ?

Un chaucidou est une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs avec un marquage au sol adapté aux cyclistes. Cet aménagement permet à la fois de sécuriser la circulation des cyclistes mais aussi de diminuer la vitesse des automobilistes. Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur le côté lorsqu'ils sont amenés à croiser un autre automobiliste mais en cédant la priorité aux cyclistes.

Le terme « Chaucidou » est une contraction de l'expression « Chaussée pour les circulations douces » et permet de faciliter la circulation des voitures et des cyclistes.

L'autre modification majeure se situe au niveau de la place Grignion de Montfort. A cet endroit, des parkings ont été ajoutées de part et d'autre de la chaussée. Ces stationnements en bataille fluidifient la circulation et permettent à chacun d'entre nous de partager la voirie en toute courtoisie, mais surtout en toute sécurité…

Stationner dans le sens de circulation

En France, l'article R417-1 code de la route indique qu'il est interdit de stationner en contresens de la circulation. Mieux vaut faire une marche arrière maîtrisée que de couper le passage à un autre usager venant sur l'autre voie.

Le stationnement en bataille est l'un des plus simples à réaliser, car les emplacements sont bien délimités et qu'il se fait la plupart du temps dans des endroits où la vitesse de circulation est réduite.

Pour se garer en bataille, il est fortement recommandé d'opérer une marche arrière pour plus facilement voir, lors de la sortie ultérieure, un cycliste ou un piéton circulant à proximité.

La totalité de la rue est désormais en zone 30 afin de sécuriser les usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes) et faciliter la sortie des stationnements.

Pour rappel, une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie.

Vous l'avez compris, ce nouvel aménagement urbain permettra à chacun d'entre nous de partager correctement un espace de vie et de rencontres quotidiennes, en parfaite sécurité.

Les futurs projets de la commune sont tous amenés à intégrer cet aspect environnemental et sécuritaire, avec encore plus de respect de chacun.

Les incivilités sur la route peuvent coûter cher matériellement et humainement.

Alors respectons la signalisation (à titre d'exemple, le panneau d'interdiction de tourner à gauche, avenue de Nantes au niveau du café de la Prairie), réduisons notre vitesse dans la commune, partageons la voirie en toute civilité...

Soyons ainsi les acteurs du bien vivre ensemble sur notre belle commune de La Séguinière.

David Caron

Recherche correspondant de presse

Le journal Ouest-France recherche une correspondante ou un correspondant de presse pour couvrir l'actualité sur la commune de La Séguinière.

Témoins privilégiés de la vie locale, les correspondants locaux relatent chaque jour l'actualité des communes ou des associations dans les pages du journal et sur le site internet. Portraits, interviews, annonces ou comptes rendus d'événements, ils sont essentiels pour Ouest-France et pour relayer et partager l'information locale auprès des lecteurs.

Si la vie de votre commune vous intéresse, si vous aimez écrire, prendre des photos et si vous avez un contact facile et du temps libre, cette activité peut vous intéresser.

Cette activité complémentaire, non salariée, rémunérée à l'article, donne lieu à des versements d'honoraires.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez appeler au 02 41 49 01 60 ou envoyer un mail à la rédaction de Cholet (redaction.cholet@ouest-france.fr).

la Saison Culturelle

LES SPECTACLES À VENIR...

Mercredi 25 octobre
Séance de cinéma
Hôtel Transylvanie – Changements Monstres
Théâtre Prévert à 20h00 Gratuit < 12 ans

Résumé
Quand Van Helsing perd le contrôle de sa mystérieuse invention, le Rayon Monstrificateur, Drac et ses monstrueux amis sont tous transformés en humains alors que Johnny devient un monstre.

Sous leurs nouvelles apparences, Drac, privé de ses pouvoirs, et Jonathan, qui prend goût à sa vie de monstre, doivent unir leurs forces et sillonner la planète pour trouver un remède avant qu'il ne soit trop tard… et avant qu'ils ne deviennent fous à force de se côtoyer !

Dimanche 12 novembre
Apéro-concert
José Palmot
Espace Roger Dronneau à 17h - Tarif : 5 €

Présentation
José Palmot, un nom qui mériterait d'être plus souvent à l'affiche, la qualité des paroles, de la musique et de l'interprétation dépasse largement la banalité des produits aseptisés appelés chansons dont radios et télévisions se gavent à grand renfort de hit-parade et de top 50. Quand, pour la première fois, on entend José Palmot, ce qui marque le plus c'est la chaleur de sa voix. Une voix ronde, douce et grave qui coule dans les oreilles comme un punch créole, bien frais dans le gosier. Une voix empreinte du chaud soleil équatorial de la Guyane française, son pays d'origine.

on Ségʼ Art

Préparation de l'édition 2024

On Seg'Art est né du désir des habitants d'associer l'art et la nature au cœur du village dans les jardins de particuliers et les espaces publics.

Fort du succès du week-end organisé en 2022, l'évènement sera reconduit les 12 et 13 octobre 2024.

Vous avez aimé déambuler, partager des moments chaleureux autour de l'Art, vous habitez entre la mairie et le moulin de la cour : Alors, pourquoi pas ouvrir votre jardin ?

Vous êtes artiste, ou connaissez des artistes créatifs, passionnés, vous avez envie que l'on vous découvre…

… ou vous avez envie de vous retrouvez entre amis, famille, voisins pour créer une oeuvre collective ?

Vous êtes invité à vous faire connaitre en mairie, avant le 15 janvier, afin de faciliter au plus vite l'organisation de cette nouvelle édition particulièrement attendue.

Les Petits Potins Lyriques ont lancé la saison culturelle

La saison culturelle 2023/2024 a débuté ce dimanche 8 octobre après-midi avec le spectacle lyrico-burlesque du trio-vocal accompagné d'une pianiste.

Les quatre artistes ont déployé tout leur talent pour le plus grand plaisir des spectateurs présents.

La performance de la joyeuse bande des Petits Potins Lyriques a été tout particulièrement appréciée pour sa capacité à présenter la musique lyrique d'une manière accessible et divertissante pour un large public.

Leur tour de chant inclus des morceaux de compositeurs célèbres et des intermèdes humoristiques particulièrement réussis.

La saison culturelle est donc lancée sur de bonnes bases. C'est un prélude prometteur à des mois d'inspiration et de créativité à venir.

la Fête des Boudins 2023

Dimanche 5 novembre 2023 - Salle Pierre de Coubertin

Depuis 1996, la fête des boudins se déroule dans la salle Pierre de Coubertin. Le 5 novembre, les bénévoles du comité des fêtes proposeront, comme chaque année, des repas variés et complets où le boudin garde toute sa place. Des menus enfants et complément rando seront également proposés. Bar, confiserie et café seront à disposition.

Il va sans dire que le public attend avec une certaine impatience le grand spectacle gratuit de l'après midi. Le comité des fêtes tient à ce que ce traditionnel rendez-vous soit toujours à la hauteur des attentes des habitants de la Séguinière, avec ses magnifiques jeux de lumière et un son de qualité.

Ainsi par le passé, nous vous avons proposé des hommages à Mike Brant, Joe Dassin, Claude François, Florent Pagny, Céline Dion, Eddy Mitchell, les Beatles, Téléphone, Patricia Kaas etc... reçu les Goldmen, Rose Laurens, début de soirée, Jean-Pierre Mader, Eve Angeli, le groupe Gold, Nicolas Peyrac... des troupes de music-hall, des évocations des années tubes, des années 80 et 60, des magiciens de renom, des groupes folkloriques, du cirque, des imitateurs et des humoristes.

L'année passée, le succès du petit bal pour enfants animé par Bouskidou, nous incite à réitérer la chose. Le spectacle débutera donc par un « Baluchon » dédié aux plus jeunes, animé par Jean-Claude et Willy qui feront faire à nos bambins, un tour du monde en chansons et danses à thèmes.

Puis viendra la première intervention de «Mano» (Mano et Greg), dans un tour de chant mêlant compositions et succès de toujours : nouvelle formation, nouveau spectacle.

A 17h00, nous recevrons le trio originaire de Guadeloupe « Zouc Machine » qui enflammera la salle De Coubertin avec ses tubes, et vous mettra, à coup sûr « la musique dans la peau ».

Nous terminerons par un second passage de Mano qui enchaînera les gros tubes du moment en faisant largement participer le public.

Comme vous pouvez le constater, les bénévoles du comité des fêtes, font tout leur possible et se donnent totalement pour vous offrir une super fêtes des boudins 2023.

L'origine de la Fête des Boudins

Personne ne sait à quand remonte la Fête des Boudins de la Séguinière. Ce qui est certain, c'est qu'elle a plus d'un siècle et qu'elle tire son origine d'une fête religieuse, un pèlerinage à Saint Hubert, le patron des chasseurs.

Au 18ème siècle, un nommé Bourasseau de la Renolière, mordu par un chien enragé, part pour les Ardennes afin d'invoquer Saint Hubert. Il fait le vœu, s'il obtient la guérison, d'élever un retable dans l'église de la Séguinière. Mais avant de repartir, il vole un des pouces du saint. Poursuivi par la maréchaussée, il cache la précieuse relique dans l'oreille de son cheval. Innocenté, notre homme rentre dans notre village, fait construire le monument promis et y dépose le doigt du Saint. Très vite, les pèlerins affluent en grand nombre à la Séguinière, font brûler des bougies devant l'autel afin de se protéger de la rage.

Le pèlerinage qui a lieu le premier dimanche de novembre, en excluant le 1 et le 2, jour de la Toussaint et de la fête des morts, attire une foule qui vient de loin et qu'il faut bien nourrir. On prépare en grande quantité la fressure, la mogette et bien entendu les fameux boudins.

A la révolution, le retable est détérioré et on perd la trace de la relique. En 1861, le curé Legros le fait détruire définitivement.

Le pèlerinage reprend malgré tout au 19ème siècle et des petits commerces ambulants se greffe à la fête religieuse qui glisse lentement vers une fête communale qui prendra, on ne sait quand, le nom de « Fête des Boudins ».

CSI Ocsigène

retour sur le chantier solidaire organisé en Grèce

Le Centre Socioculturel a présenté, le 22 septembre dernier, dans la salle du théâtre Prévert le bilan du chantier jeune solidaire organisé cet été. 14 jeunes des communes couvertes par le CSI sont partis une dizaine de jours en Grèce. Ils en sont revenus enchantés.

Au sein d'une association pour handicapés, ils ont participé à la vie commune et à divers travaux dont notamment la construction d'une pergolas. Ils ont aidé également à la fabrication de poterie et de bijoux l'activité quotidienne des résidents.

L'initiative du CSI a permis aux jeunes de s'engager dans un projet humanitaire en mettant leur énergie pour améliorer la qualité de vie d'une population locale en situation de handicap. Elle a été pour les participants une opportunité unique pour renforcer leur tolérance, leur sensibilisation à la diversité culturelle et leur réflexion sur les enjeux internationaux.

Suite à la réussite de cette première expérience, le Centre Socioculturel réfléchit à un autre projet qui pourrait se dérouler sur deux années (2025 et 2026).

Le CSI communique :

Une sensibilisation au Baby-sitting et au Handi-sitting (besoins de l'enfant, sécurité, animation, handicap…) aura lieu le lundi 30 et le mardi 31 octobre prochain au siège d'Ocsigène 18 rue de l'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet. Ces journées sont ouvertes aux plus de 15 ans moyennant une participation de 2 € (+ 4 € d'adhésion au CSI) et sur inscription préalable au 02 41 52 26 10 ou accueil@ocsigene.fr

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous conseillons :

« Ravage »
de Ian MANOOK

Résumé : « Red Astic, hiver 1931, une meute d'une trentaine d'homme armés, équipés de 10 kg de dynamite, d'une quinzaine de traîneaux, d'une centaine de chiens et d'un avion de reconnaissance pourchasse un homme. Un seul, tout seul…

C'est la plus grande traque jamais organisée dans le grand nord canadien. Pendant 6 semaines, par - 40°, à travers blizzards et tempêtes, ces hommes assoiffés de vengeance se lancent sur la piste d'un fugitif qui fascine.

Cette course-poursuite dans un univers noir et glaçant va mettre certains d'entre eux face à leur propre destin car tout prédateur devient un jour la proie de quelqu'un d'autre... »

Les sentiments distillés par l'auteur sont ambigus : l'empathie gagne peu à peu au fil des pages, l'admiration pour l'ingéniosité du fuyard aussi. Qui sont les gentils, qui sont les méchants ? L'identité du traqué est incertaine et le suspense dure jusqu'à l'ultime rebondissement.

Ian Manook est décidément un écrivain qui sait teindre le blanc immaculé de noirceur, un vrai raconteur d'histoire.

Autres infos

Un accompagnement musical est proposé par Harmony, professeur de musique au Conservatoire. Elle viendra quelques samedis matins lors de la permanence, accompagnée d'1 ou 2 élèves, illuminer musicalement la bibliothèque. La 1ére séance aura lieu le samedi 2 décembre.

Un nouveau magazine est proposé pour les 5 à 8 ans : Youpi. Un magazine qui donne à votre enfant toutes les réponses sur la science, nature, histoire, citoyenneté…).

Horaires d'ouverture
le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

La chronique du CLIC
ou les aventures de Suzette

Aujourd'hui, Suzette rend visite à sa voisine Marie.

Une fois le thé et la tarte aux pommes servis, chacune commence à raconter ses projets pour la fin de l'année. Bien qu'heureuse de se retrouver en famille et de revoir ses enfants et ses petits-enfants qui vivent loin d'elle, Marie appréhende ces retrouvailles. Elle confie à Suzette qu'elle est souvent gênée pour entendre et comprendre ce qu'on lui dit quand le brouhaha résonne dans la pièce, entre les enfants qui chahutent et les vifs échanges football ou automobile des adultes…

Suzette voit bien que Marie la fait parfois répéter ou semble absente de la conversation. Mais que faire pour l'aider, hormis l'inviter à faire un test auditif auprès de professionnels compétents ?...

Elle a alors une idée ! Elle lui propose de l'accompagner au prochain temps d'information du CLIC sur le thème de l'audition. Marie pourra être informée, conseillée et être aidé pour vivre plus sereinement les prochaines réunions de famille !

Rendez-vous noté sur l'agenda, le mardi 7 novembre 2023 à 14h, à la salle des loisirs (place Maréchal Leclerc) à Vihiers. L'entrée est gratuite, ouverte à tous (informations auprès du CLIC).

…rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans une prochaine édition du bulletin municipal.

CLIC IGEAC
Centre local d'information et de coordination
Pôle social
24 avenue Maudet
49300 Cholet

Réception uniquement sur rendez-vous

Ouvert du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

41ème Randonnée du Bouchot

Les bords de Moine, La Séguinière

Dimanche 5 novembre 2023 à La Séguinière

Le club cyclo SVS (Séguinière Vélo Sport) s'est une fois encore mobilisé pour proposer un large choix de circuits aux participants de la 41ème randonnée du Bouchot.

Le dimanche 5 novembre des circuits pédestres (de 7 à 20km), VTT (de 22 à 48km), cyclo (de 40 à 65km) et vélo balade (à partir de 9 km) sont au programme.

Dans le détail pour les 2 roues, il faudra se décider entre :

- la balade familiale : 9 et 18 km,
- les 2 circuits cyclos : 40 et 65 km,
- les 4 circuits VTT : 22, 31, 39, et 48 km.

S'agissant des circuits pédestres, il est important de rappeler que certains chemins ne seront ouverts que ce jour-là, avec l'aimable autorisation des agriculteurs et propriétaires.

Les bords de Moine seront, comme tous les ans, au cœur des circuits proposés aux marcheurs avec 5 itinéraires différents :

- 7km (accessible aux poussettes), puis 10, 14, 17, et 20km.

Les inscriptions, Salle Pierre de Coubertin, débuteront à 8h00 et se clôtureront à 10h00. Prix de l'inscription 6€, et 3€ pour les moins de 12 ans. Un ravitaillement sera proposé sur le circuit.

Au retour de promenade, les bénévoles seront présents pour accueillir les participants et servir le traditionnel boudin-mogettes-fromage-pomme-boisson.

Des sandwichs sont également prévus si d'aventure le boudin est peu apprécié, ce qui peut arriver chez les plus jeunes…

Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis pour éviter tout incident avec le bétail qui pourrait se trouver dans les pâtures à proximité des circuits.

Dans l'après-midi, le Comité des Fêtes proposera un spectacle musical gratuit (cf. programme page 12).

Sans eux rien ne serait possible

Lionel Morin, Président du Séguinière Vélo Sport, remercie la mairie pour son soutien, les agriculteurs et les propriétaires qui autorisent le passage sur leurs terrains, les partenaires, les chasseurs, les associations sportives utilisatrices habituelles de la salle de Coubertin, et tous les bénévoles.

Edition 2022

Circuit recommandé par l'Office de Tourisme du Choletais
« Balade autour du Moulin de la Cour »

Parcours au départ de la Grange du Moulin de la Cour :

- Prenez le pont qui mène sur l'île et se diriger vers la prairie.
- Au bout du pré, bifurquez à droite et longer le bas des parcelles du lotissement des Cèdres en empruntant le Chemin du même nom.
- Au niveau de l'ancienne station d'épuration, reprenez la direction du Moulin de la Cour puis tournez à droite par l'Allée des Meuniers.
- Suivez la route au travers du petit lotissement et passez le long du City Stade.
- Une halte devant la Chapelle Notre-Dame de Toute Patience s'impose avant de terminer le parcours en se dirigeant vers le parking du Moulin de la Cour.

Curiosités : Bords de Moine, jeux pour enfants, Chemin des Cèdres, La Chapelle Notre-Dame de Toute Patience, La fontaine aux morts.

Coup de cœur du maire de La Séguinière : « Ce circuit est un véritable espace d'évasion champêtre dans un environnement urbanisé, il offre un agréable moment de détente en pleine communion avec la nature ».

https://www.ot-cholet.fr/grand-public/decouvrir-et-visiter/nature/randonnees-pedestre-choletais.html

Autres infos

CAFÉ-RENCONTRE

Reprise des activités
Le Café-Rencontre, situé Salle Roger Dronneau au 20 rue du Manoir est un lieu ouvert à tout le monde. Les activités et après-midi d'échanges se déroulent le mardi de 14h00 à 17h30.

Le programme proposé jusqu'à la fin de l'année est le suivant :

24 octobre	Madame Babarit Psychologue
7 novembre	Cinéma

ATELIERS SOCIO-ESTHÉTIQUES

Réservés aux seniors
Dans le cadre de la conférence des financeurs, la commune propose deux ateliers « Soins des pieds » **vendredis 3 et 17 novembre à 14h00** à l'espace Roger Dronneau.

Inscription gratuite en marie.

LA SÉG TT

Super Loto
Le club de tennis de table organise son traditionnel loto le **mercredi 1er novembre à 14h00** à la salle omnisports Pierre de Coubertin. Ouverture des portes dès 11h30.

Plus de 4000 euros de prix sont à gagner dont : 1 bon d'achat de 700 €, 1 TV de grande dimension, 1 enceinte high power, 1 aspirateur robot, 1 cuiseur cookéo, 1 tablette…

Sur place vous trouverez de quoi vous restaurer (bar, sandwich, pâtisseries).

Réservation conseillée auprès de :
Jean-Claude (02 41 30 78 88 / 06 09 34 58 53) ou Martial (07 70 65 31 08).

CSI OCSIGÈNE

Spectacle
La compagnie Casus Délires propose un spectacle interactif « Alerte Isolement » suivi d'un pot de convivialité.

Ne manquez pas ce temps fort qui aura lieu à la Salle du Gué Brien 11 rue d'Anjou à Bégrolles-en-Mauges le **vendredi 10 novembre à 15h00**.

L'inscription gratuite se fait auprès du CSI au 02 41 56 26 10.

MAM ÉVEIL ET CRAPAHUTE

Portes-ouvertes
La MAM récemment installée dans le lotissement Le Bordage organise des portes-ouvertes **samedi 18 novembre de 10h30 à 13h00** au 19 rue du Bordage.

Stationnement rue Brouillet (parking des ateliers municipaux) - Accès en 1mn à pied.

CLASSE 63

Repas
La « Classe 63 » organise un repas le **samedi 2 décembre 2023** à S-Léger-sous-Cholet dans la salle de réception du traiteur Saudeau, rue des Audouins.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Philippe Eyhorn par mail : philippe.eyhorn@yahoo.fr ou par téléphone au 07 86 93 57 15.

Retour sur les planches pour les Zygomatics

Séance de répétition
lundi 25 septembre 2023

Après la réussite de la saison passée, qui a attirée plus de 2000 spectateurs, la troupe des Zygomatics s'est appliquée à rechercher une pièce qui puisse rencontrer le même succès.

Le choix s'est porté, après une longue réflexion, sur l'œuvre de Sylvain Meyniac créée en 2015 : le Fusible.

Dans cette comédie de boulevard, le destin des personnages vole en éclats.

« Paul, un homme d'affaires sur le point de vendre sa société à une compagnie russe et de s'enfuir vers des îles paradisiaques avec sa maîtresse, perd la mémoire suite à un accident. Son ami Michel, qui tente de lui venir en aide, ne fera qu'envenimer les choses. »
Pour la 7ème année consécutive la mise en scène est signée Gérard Jacquet.

Il dirige cette fois-ci six acteurs : Daniel Méron, Matthieu Annic, Babeth Arnou, Clarisse Tourchon, Loïc Doublet et Claudine Bouchet.

Chacun a pris connaissance de son texte à la mi-avril et depuis le retour des congés d'été, les répétitions se sont accélérées, à raison de 3 séances par semaine.

Les représentations ne pourraient pas avoir lieu sans l'aide précieuse de l'équipe en coulisse.

Pour les décors, l'équipe de 5 personnes est composée du président Christophe Garreau, de Marcel Fortin, Christophe Gourdon, Michel Letheix et Jacques Michaud.

Deux souffleuses seront présentes à chaque représentation pour pallier toute défaillance. Il s'agit de Catherine Jacquet et de Isabelle Méron.

Enfin, pour le son et la lumière, la troupe peut compter sur l'expérimenté Thierry Bouchet.

Durée de la pièce 1h30 - pas d'entracte
Tarifs : 8 € (adultes)
et 5 € (enfant < de 14 ans et étudiants)

Réservation au 09 60 50 82 52

Dix représentations programmées au théâtre de l'Espace Prévert

Novembre 2023
Vendredis 17 & 24 à 20h30
Samedis 18 & 25 à 20h30
Dimanches 19 & 26 à 15h00
Mercredi 29 novembre à 20h30

Décembre 2023
Vendredi 1er à 20h30
Samedi 2 à 20h30
Dimanche 3 à 15h00

A noter que le bénéfice d'une représentation sera intégralement reversé à une association caritative qui n'est pas encore choisie.

Remise d'un chèque de 1 000 € à l'association Enfance et hôpital de Cholet – samedi 26 novembre 2022

Un jour… une histoire…

Extraits tirés du livre de Monsieur Georges Michel « *Un siècle de faits divers à travers le journal l'Intérêt Public* » (*)

2 septembre 1883 : Noyade

Le 27 août dernier, vers 4 heures du soir, Monsieur Maximin Badreau, maréchal-ferrand à la Séguinière, âgé de 33 ans, accompagné de Monsieur Camille Almand, blanchisseur au même endroit, était allé se baigner dans la Moine, à Vieil-Mur.

A peine à l'eau, Monsieur Badreau coulait. Monsieur Almand se porta aussitôt à son secours, et aidé du beau-père et du beau-frère du malheureux maréchal-ferrant, le sortit de l'eau, mais il ne retira qu'un cadavre. Monsieur Pissot appelé aussitôt a constaté que M. Badreau était mort des suites de la rupture d'un anévrisme.

30 décembre 1883 : Vol

Des malfaiteurs inconnus ont dévasté dans la nuit du 22 au 23 décembre le poulailler du sieur Tricoire, fermier à la Marfailloux, commune de la Séguinière. les 22 poules qu'il contenait ont été emportées.

13 juillet 1884 : Fête champêtre

Dimanche dernier la commune de la Séguinière, réunissait une bonne partie des habitants de Cholet et des communes voisines dans une fête champêtre dont le programme a été rempli à la satisfaction de tous.

Voici les noms des vainqueurs de la course en vélocipèdes : Monsieur Jousse de Cholet, premier, avec une grande avance, et deuxième Monsieur Rotureau de Maulévrier. Disons que l'excellente fanfare du May, malgré la distance qui sépare les deux communes avait gracieusement offert son concours et a contribué pour sa bonne part à rehausser l'éclat de cette journée dont il sera conservé un bon souvenir.

Nos remerciements à Messieurs les commissaires.

Signé : Un habitant de la Séguinière.

16 novembre 1885 : Mort accidentelle

Le 9 novembre courant, vers onze heures et demi du matin, le nommé Alexis Levron, âgé de 18 ans, demeurant avec ses parents cultivateurs au village de la Ménardière, commune de la Séguinière, s'est tué en voulant décharger un fusil à deux coups. La charge de plomb a porté droit au cœur, et la mort a été instantanée.

Ce jeune homme avait une conduite régulière et était très estimé de ses camarades. Il était l'unique soutien de ses parents, qui sont dans la désolation.

6 mars 1887 : Incendie

Mardi dernier, dans l'après-midi, un incendie dont on ignore la cause, mais qui ne peut être attribué qu'à l'imprudence d'un fumeur, a éclaté dans le bois de la Bauge des Levrards, situé commune de la Séguinière, et appartenant à Monsieur Auguste et à Mademoiselle Zélie Lebeuf.

Cet incendie fut rapidement éteint par les fermiers du voisinage et des ouvriers qui travaillaient dans le bois. Monsieur et Mademoiselle Lebeuf remercient ces courageux cotoyens.

20 novembre 1887 : la fête de Saint Hubert

On a célébré, dimanche dernier, en l'église de la Séguinière, une grande fête en l'honneur de Saint Hubert, pour lequel les habitants de ce pays ont une dévotion particulière.

Quatre sonneurs de trompe, de la capitale, d'un talent hors ligne, dirigés par Monsieur de Chirac, ont exécuté avec un grand brio la « Messe de Saint Hubert ». Toute la noblesse des environs, et beaucoup de personnes de Cholet et des villes voisines avaient répondu à l'invitation de Monsieur le curé de la Séguinière.

Il s'agissait d'inaugurer, dans l'église, un tableau, offert par Monsieur le comte de Piolant, rappelant un très curieux retable, figurant la légende du saint, et qui fut détruit en 1862, au moment de la reconstruction du chœur de l'église.

Tableau de Saint-Hubert
Eglise de La Séguinière

Vers la fin du XVème siècle, messire de la Renolière, seigneur de la Séguinière, ancêtre de la famille de Piolant, ayant fait un pèlerinage au tombeau de Saint Hubert, dans les Ardennes, en rapporta une relique qu'il offrit à son église natale, et c'est de cette époque sans doute que l'église a été dédiée à Saint Hubert.

Article rédigé par :
HISTOIRE & PATRIMOINE de La Séguinière

Histoire et Patrimoine de la Séguinière

(*) L'Intérêt Public, publié chaque semaine, entre 1859 et 1944, nous laisse le témoignage, encore vivant, de tous les faits - petits et grands - de la vie locale des communes autour de Cholet sur une durée d'un siècle.

"L'Intérêt Public" évoque les premiers accidents de "véhicules" divers, les accidents de battage, les incidents de chasse et de braconnage, les incendies de fermes, les suicides.... Ils rendent compte des rixes, des vols, des agressions, des attentats à la pudeur, des viols comme des meurtres dans chaque petite commune.

Ils suivent les affrontements religieux, montrent les conséquences des guerres sur la population. Ils nous font revivre les fêtes, petites et grandes. Les ventes de fermes comme de châteaux y sont relatées.

Les articles sont ici repris tels qu'ils ont été publiés avec les noms et prénoms des personnes concernées. Georges Michel, l'historien des Mauges, n'a pratiqué aucune censure. Il a réalisé un travail colossal pour exhumer la vie réelle de nos ancêtres.